

PROGRAMME DE FORMATION MEMBRES DU CSE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL



PUBLIC CONCERNE	Membres du CSE de la Fonction Publique Hospitalière	PREREQUIS	Aucun prérequis technique	DATES	Intra (à définir conjointement)
DUREE	35 heures (5 jours)	PRIX	Nous consulter	LIEU	En intra, dans vos locaux dans toute la France

CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ Les missions générales du CSE et de la formation spécialisée en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**
- ◆ Les risques professionnels (fondamentaux sur les risques et leur prévention, évaluation, document unique)
- ◆ Les outils et méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents)
- ◆ Le positionnement du CSE et de la formation spécialisée avec les autres acteurs de la sécurité
- ◆ Les obligations réglementaires en lien avec les missions du CSE et de la formation spécialisée
- ◆ Les informations et consultations obligatoires du CSE et de la formation spécialisée
- ◆ La promotion de la prévention et du CSE et de la formation spécialisée

CSE : Comité Social d'Établissement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE et de la formation spécialisée et l'étendue de leurs missions en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**
- ◆ Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels
- ◆ Être capable de contribuer à une démarche d'analyse des accidents du travail et des incidents
- ◆ Être capable de mettre en œuvre des actions de promotion de la prévention

LA FORMATION S'APPUIE SUR LE DECRET no 2021-1570 du 3 décembre 2021

PROGRAMME

Partie 1 : Fonctionnement et missions générales du CSE et de sa formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- Champs de compétence, composition
- Moyens, droits et obligations des membres
- Relations avec les autres acteurs en santé et sécurité : inspecteur du travail, médecine du travail, assistants et conseillers de prévention

Partie 2 : L'analyse et l'évaluation des risques professionnels

- Démarche, méthodes et outils
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle)
- Démarche RPS – évaluation et prévention des RPS
- Cas particulier du télétravail et de la QVT

Partie 3 : Le CSE et la formation spécialisée acteurs de la santé sécurité au travail et des conditions de travail

- L'information obligatoire en santé sécurité au travail
- Les consultations obligatoires en santé sécurité et conditions de travail

Partie 4 : Les missions opérationnelles du CSE et de la formation spécialisée en santé sécurité

- Veiller au respect des obligations de sécurité
- L'organisation des visites périodiques
- Le suivi de la politique de prévention de l'établissement
- Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles
- La gestion des situations exceptionnelles (p. Ex. Droit de retrait)

Partie 5 : L'analyse des incidents et accidents du travail

- Méthodes d'analyse des causes des accidents
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Partie 6 : Le CSE et sa formation spécialisée comme moteur de la prévention

- La promotion des instances sur leur rôle en santé sécurité au travail
- Bien communiquer en matière de prévention
- La promotion et la communication de la prévention auprès du personnel
- La veille en matière de santé sécurité et conditions de travail



MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation (simulation de consultations)
- Exercices sur l'analyse des risques et l'analyse des accidents
- Utilisation de vidéos et films d'animations
- Simulation d'une visite et réalisation en commun d'un compte-rendu
- Une documentation très complète est remise
- FORMATEUR : la formation est assurée par un(e) consultant(e) en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un « tour de table »
- En fin de formation : « tour de table » pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : par un questionnaire
- Relevé de présence
- Attestation de formation

ACCESSIBILITE

- Pour les formations intra, les conditions d'organisation spécifiques pour les personnes en situation de handicap sont précisées dans l'offre commerciale.